



## Mairie de Balgau

### Contacts

Adresse place du Curé Didierjean  
68 740 BALGAU  
Téléphone 03 89 48 60 26  
Fax 03 89 48 52 97  
Email [mairie@balgau.fr](mailto:mairie@balgau.fr)

### Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h  
Mardi : 10h-11h45/16h-18h30  
Mercredi et vendredi:10h-11h45

## Numéros utiles

Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach	03 89 72 56 49
École primaire	03 89 48 57 58
École maternelle	03 89 48 52 14
Périscolaire	03 89 34 37 72
Cabinet médical	03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmiers de Fessenheim	03 89 48 58 38
Cabinet d'infirmière de Balgau	06 84 79 09 31
Centre anti-poison	03 88 37 37 37
SOS Mains	03 89 32 55 07
UEM (électricité)	03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat)	08 00 47 33 33
Gendarmerie	03 89 72 56 87
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Police	17

## La commune vous informe

### Journée citoyenne

Cette année encore, pour notre 3<sup>e</sup> édition de la Journée Citoyenne, vous avez été une cinquantaine de personnes à venir apporter votre aide pour votre commune et nous vous en remercions encore une fois.

Les chantiers les plus importants étaient la remise en peinture de la Chapelle et des bancs des aires de jeux, la taille des haies le long de la descente de la rue du Rheinfeld ainsi que le broyage issu de cette taille.

L'ensemble des participants s'est retrouvé pour un moment convivial autour d'un repas concocté par « l'équipe cuisine ».

### Départ de notre agent technique

Après plus d'une vingtaine d'années passées au sein de notre commune en tant qu'agent d'entretien des écoles puis agent technique polyvalent, Christine LIENHART a quitté ses fonctions au mois de juin pour mener à bien un projet personnel.

Une petite réception a été donnée en son honneur afin de la remercier pour l'ensemble de son parcours. Toujours de bonne humeur, Christine a aussi

égayé notre village avec son fleurissement.



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, Valérie TECHER a rejoint l'équipe technique par voie de mutation. En effet, son visage ne vous est pas inconnu puisqu'elle était agent technique pour la commune de Fessenheim et demeure à Balgau. Merci de lui réserver un bon accueil.



## Réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 19 septembre à 20h et aura comme ordre du jour :

- approbation des attributions de compensation 2019
- rapport d'activités 2018 de l'intercommunalité
- convention avec l'intercommunalité pour les travaux de voirie et d'eaux pluviales pour la rue de Fessenheim
- divers.

## Produit de la chasse

Dans le cadre de la répartition du produit de la chasse de l'année 2019, les propriétaires fonciers peuvent consulter la liste en Mairie et sont invités à signaler tout changement affectant leur propriété (vente, achat de terrain, etc...)

La liste peut être consultée jusqu'au 30 septembre, aux heures d'ouverture de la Mairie.

Les modifications ne seront enregistrées que sur présentation de pièces justificatives.

## Commémoration du 14 juillet

Cette année, les festivités du 14 juillet ont été reportées au vendredi 19 juillet pour cause de mauvais temps. Ainsi, une foule plus importante a pu assister à la manifestation, s'agissant d'un soir de week-end.

A l'occasion de la cérémonie officielle, des pompiers ont été décorés par la médaille de bronze ou d'argent pour leurs années d'engagement. D'autres ont été promus au grade supérieur. Des personnes se sont également vu décorer pour leur dévouement en donnant régulièrement leur sang. Enfin, de jeunes sportifs de la commune se sont vus remettre un bon cadeau pour leur performance : Jules GERARD pour ses podiums en judo,

Candyce BONJEAN en athlétisme et Célia BONJEAN en natation.

Et bien sûr, le magnifique tir de feu d'artifice a contribué à la réussite de cet événement.



## Autres informations

### Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 02 septembre à 08h00 pour tous les élèves.**

Rappel des horaires : 08h00 à 11h30 et 13h30 à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Nous vous rappelons que pour la sécurité de nos enfants, il y a lieu de faire preuve de civisme lorsque vous vous stationnez pour déposer ou rechercher vos enfants.

Ainsi, par arrêté municipal permanent du 26 juin 2017, le stationnement de tous les véhicules est interdit en bordure et sur la chaussée de la rue des Seigneurs, au carrefour avec la RD 13.

Cette interdiction est matérialisée par des bandes jaunes le long des trottoirs.



Tout contrevenant au présent arrêté sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

De plus, et toujours pour rappel, le dépôt minute devant l'école est un emplacement de parking réservé uniquement **pour un court arrêt et non pas pour un stationnement.** L'idée est que le conducteur débarque son ou ses passagers et reparte immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant.

Il en va de la sécurité de nos enfants, alors ayez les bons réflexes.

## Etat civil

### Naissance

**Gabriel GUIGUE**  
né le 18 juin 2019  
au foyer de Jessica et  
David GUIGUE

**Soline DEICHTMANN**  
née le 21 juillet 2019  
au foyer de Jean-Marc WEISS et  
Océane DEICHTMANN

### Décès

**Nathalie DIDIERJEAN**  
née **SIBLER**  
le 20 juin

### Mariage

**Rebecca GRAD et**  
**Ivan SCHREMP**  
le 10 août

## Stationnement

Il est assez récurrent que des administrés viennent en Mairie pour se plaindre du stationnement intempestif sur les trottoirs.

**Nous rappelons que dans la plupart des règlements de lotissements de notre commune, il est obligatoire de créer deux places de stationnement accessibles depuis la voie.**

Force est de constater que bon nombre n'utilise pas leurs places et préfère se garer sur les trottoirs.

Aussi nous vous rappelons que le stationnement sur trottoir est considéré comme "très gênant", en vertu de l'article R417-11 du code de la Route. Et le montant de l'amende correspondante s'élève à 135 euros.

Le véhicule peut également être mis en fourrière, lorsque le conducteur ou le propriétaire est absent "ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant".



## 1<sup>er</sup> septembre : 80 ans de l'exode

Il y a 80 ans, la déclaration de la seconde guerre mondiale avait déclenché l'exode des Balgauviens vers la commune de Caudecoste dans le Lot-et-Garonne qui les a accueillis pendant un an.

Un extrait du livre de Eugène WEISS, « Mon village au bord du Rhin » permet de comprendre et d'appréhender comment cela s'est produit :

« Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 1939 entre 15 et 16h arrive dans toutes les communes frontalières un ordre « Exécutez Pas-de-Calais ». Le ministre de guerre vient d'ordonner la mobilisation générale.

Cette instruction est transmise par

téléphone ou porté [...] dans les mairies. Maires et Secrétaires savent qu'à la réception de cet ordre il faut ouvrir l'enveloppe cachetée qui se trouve depuis plus d'un an dans le coffre des documents secrets. [...] tous les civils doivent quitter leurs villages avec quelques bagages dans les trois heures.

Entre 18h et 19h [...] les premières voitures à chevaux [...] quittent déjà la localité pour une destination encore inconnue. Un premier plan de rassemblement dans une localité située au pied des Vosges est prévu.

Le 4<sup>e</sup> jour, une nouvelle consigne : ils faut partir beaucoup plus loin, et s'installer dans le Midi de la France ».

C'est ainsi, dans la soirée du 8 septembre 1939, que la population de Balgau est arrivée à Caudecoste.

Terre d'accueil pour de nombreuses familles, nous maintenons depuis les années 80 des liens entre nos deux communes à travers notre Jumelage.



## À vos agendas !

### Fête d'automne

**Dimanche 01 septembre**  
à partir de 11h au plateau sportif  
Renseignements et inscription au  
03 89 48 63 34

### Fête des moissons

**Dimanche 08 septembre**  
à partir de 15h  
à Notre Dame de la Thierhurst  
Possibilité de repas midi et soir  
03 89 72 73 02

### Challenge de la Hardt

**Dimanche 15 septembre**  
Piste de Quilles à Balgau  
Petite finale le matin,  
Finale l'après-midi  
Possibilité de repas sur réservation

### Soirée moules-frites

**Samedi 21 septembre**  
salle polyvalente d'Heiteren  
organisée par le club de foot  
Renseignements et résa au  
06 85 41 53 20

### Salon de l'Immobilier

**21 et 22 septembre**  
de 10h à 18h  
au Parc Expo de Colmar

### Mercredis de la Com Com

**Mercredi 25 septembre**  
à 20h  
Concert de REDJE  
Auditorium collège de Fessenheim

## OBJETS TROUVÉS

Des lunettes de soleil pour enfant ont été retrouvés à proximité du cimetière. Le propriétaire peut venir les récupérer en Mairie durant les heures d'ouverture.

## La Com Com recrute

La Com Com recrute la future équipe du centre culturel franco-allemand Art'Rhena, ainsi elle recherche :

- un(e) régisseur(euse) général(e)
- un(e) chargé(e) de communication, de presse et des relations publiques
- un(e) chargé(e) du développement des publics et de la médiation.

Les postes seront à pourvoir pour le dernier trimestre 2019.

Pour tout renseignement rendez-vous sur le site de la Com Com [www.paysrhinbrisach.fr](http://www.paysrhinbrisach.fr) dans la rubrique « ressources humaines » ou en contactant Mme PARANT au 03 89 72 14 90.

## Promotion du compostage

La Com Com promeut le compostage des biodéchets et déchets verts à domicile.

A cet effet, des bons de réduction pour l'achat d'un composteur sont disponibles à la Com Com.

Ils travaillent en partenariat avec deux acteurs du territoire :

- Benoist Bricolage à Volgelsheim : propose des composteurs en bois et en plastique
- Super U à Fessenheim : propose des composteurs en plastique

20€ de réduction sont offerts par la Com Com pour l'achat d'un composteur en bois, et 15€ sur l'achat d'un composteur en plastique.

Pour cela, n'hésitez pas à contacter Mme Adèle BAUMANN Chargée de mission Economie Circulaire et Prévention des déchets au 03 89 72 00 67 ; le bon leur sera remis en main propre avec un petit fascicule des bonnes pratiques du compostage et du jardinage naturel.

## Ne jetez plus vos objets – donnez les !

Recyclage, Entraide et Partage !  
Telles sont les devises de [donnons.org](http://donnons.org), référence de la récupe sur le net, qui a déjà permis de sauver et de remettre dans le circuit plus de 2 millions d'objets !

Vous aussi, ayez le bon réflexe en donnant vos objets qui encombrant.

En quelques clics, mettez en ligne des objets ou encombrants dont vous ne voulez plus en les donnant gratuitement.



**Ne jetez plus, donnez !**

De particulier à particulier, vous contribuez ainsi à l'entraide sociale tout en désencombrant votre foyer et nos déchetteries.

*« Rien ne se perd, rien se crée, tout se recycle... »*

## Frelon asiatique

FREDON et les GDS (Groupements de Défense Sanitaire) - reconnus Organismes à Vocation Sanitaire - de la Région Grand-Est s'engagent dans la lutte contre le frelon asiatique.

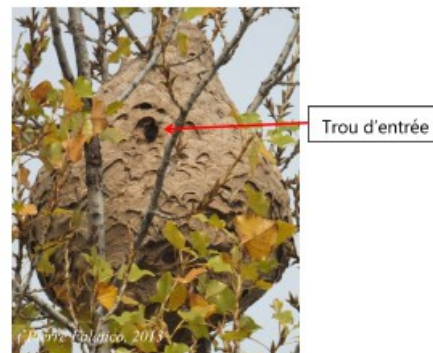
Ce frelon, originaire d'Asie, a été introduit en France dans le Lot-et-Garonne en 2004. Depuis, il s'étend sur tout le territoire français et la progression semble inévitable. Il est présent depuis 2015 dans la région Grand Est. Sa détection est primordiale pour pouvoir limiter son expansion sur le territoire et procéder à la destruction des nids.

Il est connu pour être un prédateur important de l'abeille domestique, ce qui impacte bien évidemment les activités apicoles.

## Comment le reconnaître ?



## Nid ovale, entrée unique sur le coté :



## Vous repérez un Frelon Asiatique Que faire ?

- 1) Prendre une photo du nid ou de l'individu ( sans se mettre en danger)
- 2) Contacter le référent de votre département par mail :

Pour le Haut-Rhin :

M. FRIEH André - GDSA 68

Mail : [frelonasiatique68@gmail.com](mailto:frelonasiatique68@gmail.com)

Retrouvez ces informations sur notre site Internet [www.balgau.net](http://www.balgau.net)